



COMMISSION JURIDIQUE

Réunion restreinte du JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

Présidente : Nathalie DEPAUW

Présents : Laurent LEFEVRE, Eric POQUERUSSE

La Commission adopte le procès-verbal de la précédente réunion.

Début de la réunion à 17 h 45. Fin de la réunion à 19 h 00.

Rappel : Les décisions de la Commission Juridique concernant les matches de championnat sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours et concernant les matches de coupe dans

ATTENTION : la Commission Juridique tient à rappeler que la FMI est un document officiel et que les signatures validées sur celle-ci engagent les clubs quant aux enregistrements effectués.

US ATTICHY – US VILLERS ST PAUL 3 – Challenge Patoux du 16/09/2018.

Evocation de BAHACHE Nadir, licencié à l'US VILLERS ST PAUL, concernant une éventuelle usurpation d'identité d'un joueur de l'US VILLERS ST PAUL.

Après avoir entendu les explications de BAHACHE Nadir licencié à l'US VILLERS ST PAUL,

Noté les absences excusées de :

- VERON Jacques arbitre de l'US ATTICHY
- LEMAIRE Julien joueur de l'US VILLERS ST PAUL,

Considérant qu'aucun élément nouveau et aucune preuve n'ont été apportés pour permettre l'étude de ce dossier,

Par ces motifs, la commission décide d'homologuer, les délais d'appel écoulés, le résultat acquis sur le terrain, US ATTICHY – US VILLERS ST PAUL 3 : 1 à 0.

USFC NANTEUIL – AS ST SAUVEUR 2 – Seniors D4D du 09/09/2018.

Evocation de l'AS ST SAUVEUR après match concernant une éventuelle fraude d'identité.

La Commission entend les explications :

Pour l'USFC NANTEUIL :

- ELJED Hakim joueur non inscrit sur la FMI
- AISSAOUI Ouhalid arbitre
- KOSIOR Denis arbitre assistant et président du club
- VALETTE Anthony capitaine

Pour l'AS ST SAUVEUR :

- CATRAIN Raphaël capitaine
- MEUNIER Jérôme dirigeant

Note les absences excusées de :

- ELJED Marouan joueur de l'USFC NANTEUIL non inscrit sur la FMI
- BLANCHETEAU Anthony joueur de l'USFC NANTEUIL
- MALOISEL Cédric joueur de l'USFC NANTEUIL
- LUNARDI Antoine dirigeant de l'AS ST SAUVEUR non inscrit sur la FMI.

Considérant que la lumière sur ce dossier n'a pu être faite, la commission décide de **convoquer à nouveau pour le JEUDI 18 OCTOBRE 2018 à 18 h 30 au siège du District**, les personnes nommées ci-dessous munies de leur licence ou d'une pièce officielle d'identité :

- ELJED Hakim joueur de l'USFC NANTEUIL
- ELJED Marouan joueur de l'USFC NANTEUIL
- BLANCHETEAU Anthony joueur de l'USFC NANTEUIL
- CATRAIN Raphaël capitaine de l'AS ST SAUVEUR

La Commission demande que ces quatre personnes soient impérativement présentes ceci sous peine de sanctions sportives et financières, aucune excuse ne sera tolérée.

Prochaine réunion sur convocation.

La Présidente, Nathalie DEPAUW